

Communiqué de Presse

La Fondation Hopale lance son « Challenge Santé & Autonomie », un appel à l'innovation en prévision de son 1^{er} Hackathon.

Les inscriptions sont ouvertes

Berck-sur-Mer, Le 25 janvier 2018- La Fondation Hopale*, acteur majeur de la prise en charge du handicap basé dans les Hauts-de-France, lance le 25 janvier 2018 un appel à l'innovation, le « Challenge Santé & Autonomie » où tous les acteurs du territoire sont appelés à participer (de la start-up, aux citoyens en passant notamment par les étudiants). Cet écosystème contribue à la culture d'innovation fortement implantée au sein de la Fondation.

Le challenge qui se déroulera du 25 janvier au 28 février 2018 sur la plateforme dédiée permettra aux candidatures retenues par le jury, de participer au Hackathon les 17 et 18 mars 2018 à Berck-sur-Mer. L'objectif de ce challenge est de faire naître de nouveaux projets pour envisager la santé de demain.

Pourquoi un Hackathon Santé & Autonomie ?

Dans un monde où la santé et l'autonomie sont devenues des préoccupations majeures tant sur le plan social que sociétal, la Fondation Hopale, œuvre depuis près de cent ans à mieux prévenir, diagnostiquer, traiter, compenser, accompagner, voire dépasser la perte d'autonomie et changer l'avenir des personnes en situation de handicap.

Grâce à son laboratoire d'innovation ouverte et sa politique qualité, la Fondation souhaite innover dans son offre de services, la qualité de prise en charge, ses produits et équipements, ses processus cliniques, sa culture et son management.

« Pour appréhender au mieux la santé de demain, nous devons faire face à un enjeu considérable de besoins en santé. Selon l'OMS, plus d'un milliard de personnes vivent avec une forme ou une autre de handicap, représentant ainsi environ 15% de la population mondiale**. La population passe près d'un huitième de sa vie avec un handicap et/ou une incapacité.» déclare Benoit Dolle, Directeur de la Fondation Hopale.

« Depuis près de 2 ans, la Fondation Hopale accélère le déploiement de nouvelles solutions en santé et autonomie avec son écosystème de partenaires pour améliorer la qualité de vie des patients pendant et au-delà de leur hospitalisation. Le format dynamique du Hackathon, auquel participeront les candidats retenus, permettra d'une part, de connecter les énergies, de solliciter l'intelligence collective pour partager les idées innovantes, de faciliter la mise en œuvre rapide des projets et d'autre part de créer l'opportunité d'un tremplin pour les start-ups et autres candidats.

Une initiative largement soutenue par les Hauts de France

L'évènement intègre une forte dimension régionale grâce à des partenariats noués avec de nombreux acteurs régionaux (notamment les pôles de compétitivité et d'excellence) et mobilisera un large panel d'écoles et universités des Hauts de France. Ce hackathon, financé à 80% par la Région via le dispositif

INS'pir et le programme Leader, dispose d'un fort potentiel d'innovations médicales, sociales, territoriales, d'efficacité de développement économique, et de création d'emplois.» poursuit Benoît Dolle.

Un challenge ouvert aux Start-ups mais pas seulement

Le Hackathon Santé et Autonomie est un concours à destination des professionnels de santé, start-ups, particuliers, étudiants, freelances, designers, usagers, informaticiens, ingénieurs...

Les participants devront soumettre un projet face au challenge posé : « **Saurez-vous répondre aux défis liés à la santé et l'autonomie des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie ?** » autour des thématiques suivantes :

1. La mobilité ;
2. Les usages du numérique en rééducation ;
3. Le développement de nouveaux services et modes de prises en charge
4. La coordination du parcours patient
5. Le re-design de la relation patient et aidant
6. Le retour et le maintien dans l'emploi

Les participants peuvent s'inscrire :

- en catégorie **Candidats libres** : participation individuelle ou en équipe, avec inscription d'un projet ou d'une idée à développer sur la plateforme,
- en catégorie **Participants libres** : participation individuelle en tant que membre d'un projet ou d'une idée émise par un « Candidat libre » (Le Participant libre peut s'inscrire dans plusieurs groupes de projet / idée)
- en catégorie **Start-up** : entreprise innovante (avec statut) ayant un actif technique opérationnel.

....Qui permettra aux candidats retenus de participer au Hackathon les 17 et 18 mars 2018...

A l'issue du challenge, les organisateurs analyseront les candidatures du 1er au 9 mars pour **retenir les 8 candidatures dans la catégorie « start-ups » et les 12 équipes de la catégorie « Candidats libres »** qui participeront au hackathon.

L'hackathon se tiendra à Berck-sur-mer durant 2 jours, pendant lesquels les candidats seront accompagnés et soutenus par l'équipe projet, des experts de la Fondation Hopale et des partenaires afin de développer, finaliser ou adapter leur idée ou solution.

...En plaçant l'usager au cœur des projets

L'implication des usagers est essentielle dans cette organisation. Sa place dans la co-conception tout au long du processus de décision, sous une forme originale privilégie le partage de connaissances et la valorisation de son expérience pratique.

La Fondation Hopale pourra compter sur l'implication de patients et d'usagers pour participer à ce week-end.

Trois projets Start-ups et trois concepts candidats libres récompensés.

- **les trois projets vainqueurs issus de la catégorie « Candidats libres » se verront remettre des prix sous forme de cadeaux :**
 - 1er : Valeur totale de **trois mille cinq cents euros (3 500 € TTC)** à partager entre les **membres de l'équipe** ;
 - 2^{ème} : Valeur totale de **deux mille euros (2 000 € TTC)** à partager entre les **membres de l'équipe** ;
 - 3^{ème} : Valeur totale de **mille cinq cents euros (1 500€ TTC)** à partager entre les **membres de l'équipe** ;

l'équipe ;

- **Accélération pour les 3 projets vainqueurs de la catégorie « start-up » :**
 - **Les lauréats auront l'opportunité d'accéder aux incubateurs et accélérateurs régionaux afin de concrétiser leurs projets et de réussir leur implantation dans le secteur de la santé.**
 - **A ce titre, ils pourront bénéficier notamment des compétences d'experts dans les domaines de la santé, de l'informatique, de l'ingénierie, du design, du business et du droit.**
 - **Incubateurs partenaires et réseaux : Plaines image, CITC, Eurasanté, Uptex, Clubster Santé...**

En pratique :

- Les participants sont invités à proposer un projet via la plateforme de communication du challenge mise en ligne à partir du 22 janvier
- Les inscriptions sont ouvertes du 22 janvier au 28 février 2018.
- Les inscriptions sur la plateforme sont obligatoires pour pouvoir participer au Hackathon Innovation Santé & Autonomie.
- Durant toute la phase de dépôt des projets, les candidats (les start-ups et les candidats libres) peuvent graduellement enrichir la description de leur projet.

Pendant toute cette phase, une cellule dédiée au challenge est disponible pour répondre aux questions des participants : stevens.hodicq@hopale.com; juliette.froment@hopale.com

Lien vers la plateforme : www.hackathon-fondationhopale.fr

Lien vers le site Fondation Hopale : <http://www.fondation-hopale.org/>

****A propos de la Fondation Hopale :***

Opérateur de santé de référence, hautement spécialisé dans la prise en charge des pathologies ostéo-articulaires et neurologiques, du handicap, des affections chroniques et des troubles du langage, la Fondation Hopale, premier centre de rééducation de France en volume d'activité, assure une prise en charge globale de ses patients. Elle propose des solutions adaptées allant du diagnostic au traitement médico-chirurgical, en passant par l'éducation thérapeutique et la rééducation-réadaptation puis à l'insertion – qu'elle soit sociale, professionnelle, familiale et scolaire – jusqu'au retour au domicile.

Implantée principalement dans les Hauts-de-France, la Fondation concentre son activité sur la Côte d'Opale et en périphérie de la métropole lilloise. Forte de 2.400 salariés, dotée de 1.300 lits et places, la Fondation Hopale compte 14 établissements – dont un en Chine. Chaque année, elle donne 87.000 consultations.

** <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs352/fr/>

Relations presse et communication :



Marie-Hélène Coste et Frédérique Impennati
Tél : 06 20 89 49 03 et 06 81 00 55 86
costemh@gmail.com

Fondation HOPALE : Snezana Walz - Tél : 06 74 13 38 17 - walzsn@hopale.com